



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2015/169

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2015

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES CRITERES DE CHOIX DES BENEFICIAIRES
ET LE BAREME D'ATTRIBUTION INDIVIDUEL RELATIF A LA PRIME D'ENCADREMENT
DOCTORAL ET DE RECHERCHE (PEDR)**

⇒ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 avril 2015, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN :

⇒ *approuve* les critères de choix des bénéficiaires et le barème d'attribution individuel relatif à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (cf.1 document joint).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 avril 2015.

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN.

Publié le :

03 JUIN 2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le :

01 JUIN 2015

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

tél : +33 (0)5 57 12 44 44

www.u-bordeaux-montaigne.fr



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2015/169

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2015

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES CRITERES DE CHOIX DES BENEFICIAIRES ET LE BAREME D'ATTRIBUTION INDIVIDUEL RELATIF A LA PRIME D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE (PEDR)

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 avril 2015, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN :

⇒ *approuve* les critères de choix des bénéficiaires et le barème d'attribution individuel relatif à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (cf.1 document joint).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 avril 2015.

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN.

Publié le :

03 JUIN 2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le :

01 JUIN 2015

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

tél : +33 (0)5 57 12 44 44

www.u-bordeaux-montaigne.fr